

Commune de *Mouhet*



Bulletin **municipal**
d'informations **2021**

Vie municipale	2-7
• Edito	
• Fabrication de masques	
• La nouvelle boulangerie	
• Travaux et investissements	
• Les poules	
Vie associative	8-10
• Le Comité des Fêtes	
• Dates à retenir	
• Les associations	
État civil / En cas d'urgence	11
Le RPI	12
Réflexes cambriolage !	13
Le Symctom	14-15
Infos pratiques	16



Edito

Chers Mouhetines, chers Mouhetins,

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

En dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal de Mouhet que je vous présente mes meilleurs voeux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Nous vivons en effet des temps difficiles et nous traversons une crise d'une ampleur inégalée depuis l'après-guerre. C'est dans cette situation inédite que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions il y a quelques mois, plongée dans l'urgence dès les premières heures de la mandature.

Malgré cette période compliquée, des perspectives positives s'offrent à nous. Certains de nos projets ont vu le jour, comme la boulangerie et bon nombre d'entre eux sont déjà en route. Je pense par exemple au remplacement d'un tracteur, à la réfection des wc publics, des trottoirs du bourg, et bien sûr à notre église.

À l'aube de cette nouvelle mandature, je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour souhaiter pleine réussite et bonne chance aux nouveaux élus dans leurs nouvelles fonctions. Pour relever les défis qui nous attendent dans les six années à venir, je sais qu'ils pourront s'appuyer sur l'ensemble du personnel municipal.

L'investissement de nos agents, indispensable au fonctionnement de notre commune, n'est en effet plus à démontrer. Cette implication au quotidien, comme celle du tissu associatif dans bien des domaines, trouve d'ailleurs un écho tout particulier dans la période tourmentée que nous traversons. Qu'il me soit permis ici de les en remercier chaleureusement.

Plus que jamais, cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour oeuvrer, ensemble, à l'essor de Mouhet et au bien-être de ses habitants.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !



Votre Maire, Jean-Christophe PLANTUREUX

Un bel élan de solidarité, la fabrication des masques

Au tout début de la pandémie et alors que nos dirigeants n'étaient pas tous d'accord sur le bien fondé du port du masque, une dizaine de personnes, sous l'impulsion d'Isabelle GUILLOU et de Josiane COUVE, ont décidé de faire des masques artisanaux.

C'est ainsi qu'elles ont décidé de se réunir plusieurs fois par semaine afin de confectionner quelques centaines de masques qui ont ensuite été distribués par les conseillers municipaux à l'ensemble de la population.

Un grand merci encore à toutes nos couturières ainsi

qu'à toutes les personnes qui ont fait des dons (tissus, élastiques...)

Encore une preuve que les mots entraide et solidarité trouvent tout leur sens dans nos communes rurales.





Indre : Mouhet a récupéré son dernier commerce grâce à "SOS Village", sur TF1

Publié le 17/01/2021 à 06:25 | Mis à jour le 17/01/2021 à 08:11

la Nouvelle
République.fr

Notre petite commune a été mise à l'honneur à différentes reprises ces dernières semaines grâce au succès rencontré par notre nouvelle boulangerie.





Travaux & Investissements

Travaux de remise aux normes de l'assainissement des logements 3 et 4 du lotissement Maurice Denis

Montant des travaux : 11 777,74 €



La nouvelle boulangerie

1^{ère} tranche : logement et fournil

Montant des travaux :	122 424,00 €
- Subvention DETR :	38 987,00 €
- Autofinancement :	83 437,00 €

2^{ème} tranche : boutique et extérieurs

Montant des travaux :	194 582,00 €
- Subvention DETR :	69 350,00 €
- Prêt (sur 15 ans) :	100 000,00 €
- Autofinancement :	25 232,00 €



Adoptez deux poules !



En partenariat avec le SYMCTOM, nous avons décidé de lancer l'opération "**Mes déchets pour des oeufs**".

Après une réunion publique d'information, vous avez été cinquante deux foyers à vous inscrire dans ce projet écologique et économique.

Le samedi 4 juillet, c'est donc 104 poules que nous vous avons distribuées afin de réduire vos déchets alimentaires.

Merci de votre contribution.



Le Comité des Fêtes



Loto, le 16 février 2020



Pique-nique républicain, le 14 juillet 2020



Marchés de Producteurs de Pays, le 9 juillet et le 13 août 2020

Triangle Sud Berry, le 15 août 2020



Marche nocturne organisée dans le cadre du Téléthon, le 3 octobre 2020, qui nous a permis de récolter 612€

Fête annuelle, le 6 septembre 2020

Dates à retenir*

Samedi 3 avril : Bal masqué

Dimanche 9 mai : Randonnée pédestre

Du 20 au 23 mai : Festiv'en Marche, avec Frédéric Bobin, Bel Hubert
www.festiv-en-marche.com

Dimanche 6 juin : Rétromobile

Mercredi 14 juillet : Pique-nique Républicain

Samedi 28 & dimanche 29 août : Terr'Agri

Dimanche 5 septembre : Fête annuelle avec vide-grenier (messe Saint-Hubert, repas entrecôte midi et soir, vide-grenier, course cycliste, défilé de chars, animations et feu d'artifice en soirée)

Samedi 2 octobre : Marche nocturne

Dimanche 24 octobre : Loto

Samedi 20 novembre : Soirée cabaret

* sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires



OUVERTURE DU BAR
tous les
PREMIERS
SAMEDIS
du mois
sauf avril, juin & septembre

Les associations

Familles Rurales

Présidente : MARGEAULT Huguette

Tél. 02 54 08 71 71

E-mail : fd.indre@famillesrurales.org

Repas des Aînés
dimanche 8 mars
2020



Société Communale de Chasse

Composition du bureau :

Président : Christian VINCENT

Vice-président : Daniel JAMBOU

Trésorier : Franck IMBERT

Secrétaire : Patricia DELAUNE

Membres : Julien DELORME,

Aurélien IMBERT



Société de Pêche le Devon

Composition du bureau :

Président : Gaetan GIBILARO

Secrétaire : Roland BERNUT

Trésorier : Vincent GILBERT



Naissances

KERVEVAN-LEDAIN Logan
né à Limoges (Haute-Vienne) le 04/08/2020

Mariages

Pierre PIAULET & Elodie DEJOIE
le 22/02/2020

Décès

PINARDON Benoit le 18/05/2020

JOHNSON Adrian, John le 23/06/2020

VALENTIN Micheline, Thérèse veuve LEGROS
le 29/07/2020

LEBOEUF Suzanne, Hélène veuve CHATELUS
le 01/10/2020

JOUANNEAU Robert, André le 09/10/2020

BRUNIN Danièle veuve ROUSSEAU
le 14/10/2020

JOURDAIN Robert le 17/10/2020

MAILLOCHON Berthe, Marcelle veuve
LADAME le 18/10/2020

CHOQUET SAUGÉ André, Marcel
le 24/12/2020

EN CAS D'URGENCE

QUI APPELER ?

Face à une maladie /
malaise / urgence
non vitale

De 8h à 20h, appeler
le **médecin traitant**
(jours ouvrables)

De 20h à 8h,
appeler le **15**

Secours d'urgence
et/ou aide
médicale
d'urgence

24h/24
appeler le **15**
ou **18** ou **112**
(n° européen)

Face à une
urgence sociale

24h/24
appeler le **115**

QUI RÉPOND ?

Le médecin traitant

SAMU centre 15

Le médecin régulateur
vous répond

*Le médecin régulateur et le
sapeur pompier traitent votre
appel SIMULTANÉMENT*

Centre de traitement de l'alerte 18

un sapeur pompier vous
répond

L'association Solidarité Accueil

Une personne qualifiée
vous répond

POUR MÉMOIRE
Le numéro
d'urgence des
forces de sécurité
est le **17**
Police ou Gendarmerie

DANS TOUS LES CAS, UNE RÉPONSE ADAPTÉE

- Un conseil médical
- Une consultation médicale dans un lieu défini
- Un ambulancier professionnel
- Une équipe médicale du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) et/ou des moyens sapeurs pompiers
- Une équipe médico-sociale (écoute évaluation orientation)

Une bonne alerte c'est... **PRÉCISER CALMEMENT LES POINTS SUIVANTS :**

1/ votre identité et votre numéro de téléphone

2/ le lieu exact de la détresse

3/ le motif de l'appel

*Retourner auprès de la ou des victimes
en attendant l'arrivée des secours*

*Pour conserver leur efficacité,
N'ABUSEZ PAS DES NUMÉROS D'URGENCES
Le 15 et le 18 ne doivent pas être utilisés pour obtenir
des soins médicaux non urgents pour lesquels le
médecin traitant ou le médecin de garde doit être
appelé en priorité (entre 8h et 20h)*

Le R.P.I Mouhet - La Chatre - L'Anglin

Président : Jean-Christophe PLANTUREUX

Vice-président : Laurent ROULLET

Membres : Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Mikael REIGNOUX, Marcel BOURGOIN, Eva DUMONT, Denis REMONDIÈRE.

Pour cette année scolaire 2020-2021 nous avons quasiment le même nombre d'enfants que l'exercice précédent ; les effectifs étant répartis comme suit :

Ecole maternelle Jean Moulin (La Chatre L'Anglin) : 22

- Très petite section : 1
- Petite section : 8
- Moyenne section : 8
- Grande section : 5

Ecole primaire Jules Verne (Mouhet) : 28

- CP : 6
- CE1 : 9
- CE2 : 5
- CM1 : 3
- CM2 : 5

Compte tenu du contexte sanitaire ambiant depuis bientôt une année, bon nombre d'activités ont dû être annulées au printemps dernier (sorties piscine, voyages, kermesse de fin d'année). Nous avons dû renoncer également à la traditionnelle fête de Noël des enfants.

Avec les membres du RPI, il nous est paru inconcevable que les enfants soient privés de la visite du Père Noël ; c'est pourquoi nous avons décidé de le faire venir afin qu'il puisse distribuer les cadeaux aux enfants, dans le total respect des règles sanitaires.

Pour la prochaine année scolaire, le nombre d'enfants devrait être sensiblement constant.

Nous sommes depuis des années sur la base d'une cinquantaine d'élèves, et nous savons que l'équilibre est fragile. Nos écoles de campagne voient régulièrement des classes disparaître (10 classes fermées dans le cadre de la future carte scolaire). Même si nos dirigeants ont toujours dit qu'il n'y aurait pas de fermeture d'écoles, il nous faut rester vigilants et solidaires ; il en va de l'avenir de nos petites communes rurales.

Le bureau de l'association gérant la cantine scolaire de Mouhet a changé et se compose comme suit :

- Présidente : Isabelle GUILLOU
- Trésorier : Mikael REIGNOUX
- Secrétaire : Cassandre BAUDRY
- Membres : Josiane COUVE, Jean-Christophe PLANTUREUX

Il a été décidé dernièrement de changer quelque peu l'organisation de la cantine en privilégiant notamment les circuits courts pour l'approvisionnement des fruits et légumes ; c'est pourquoi nous avons décidé de travailler avec Pauline REAUX, maraichère installée sur la commune de CHAILLAC, qui nous livre une fois par semaine.





Contre les cambriolages, les bons réflexes !

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS • Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (oeillette), d'un entrebâilleur • Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme) • Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT • Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur • Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur • Conservez vos factures.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

SOYEZ VIGILANT • Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés • Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous • Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée • Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament • Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile • Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres • Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent • **Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.**

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE • N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés • Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance • De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique • Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en oeuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...) • Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence • Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même • Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet : www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction • Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

POURQUOI DÉPOSER PLAINTÉ ? Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères DU CÔTÉ DE NOS DÉCHETS



Le président, Michel LIAUDOIS

Elections

Lors de l'installation du nouveau comité syndical du Symctom le 22 juillet, M. Michel LIAUDOIS, maire de Mérigny, a été réélu président, à l'unanimité, pour un deuxième mandat. Il sera assisté dans sa tâche par 3 vice-présidents : M. Laurent LAROCHE (Bélâbre), Mme Isabelle TEINTURIER (Saint-Benoît-du-Sault) et M. Thierry GUENAND (Tournon-Saint-Martin).

Le comité syndical, composé de 52 délégués, a été renouvelé à près de 70 %. Il est à noter que 35 % des élu(e)s délégué(e)s au Symctom sont des femmes, ce qui constitue une progression significative vers la parité (ce chiffre était de 23 % lors du mandat précédent).

5215

C'est, en kilos, le poids de déchets de polystyrène collectés dans les écoles participantes à l'opération « Noël Blanc » depuis son lancement en 2011 (soit environ 1 kg/élève).

Chaque année la collectivité organise un concours dans les écoles du territoire afin de collecter le plus grand volume possible de polystyrène. Cette opération rencontre un franc succès puisqu'une quinzaine d'écoles s'inscrivent en moyenne à chaque édition.

Les quantités récupérées sont ensuite compactées puis dirigées vers des filières de recyclage, qui produiront à nouveau du polystyrène.

Cette action, attendue tous les ans par beaucoup d'élèves, permet de sensibiliser les jeunes générations, ainsi que leur entourage, au tri des déchets ménagers.

Confinement

L'implication et l'exemplarité du personnel de la collectivité ont permis de maintenir un service quasiment normal durant la durée du confinement lié à la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne la collecte en porte à porte*. De nombreux messages de soutiens ont été adressés aux équipes du Symctom par les usagers.

Nous tenons à remercier les utilisateurs du service pour cette reconnaissance adressée à des agents dont le mérite et l'utilité ne sont que trop rarement mis en valeur.

*Les déchèteries, considérées comme service non prioritaire, ont dû être fermées.



Symctom Le Blanc

Tél. 02 54 28 12 00

Fax 02 54 28 12 03

E-mail : centredetrileblanc@orange.fr

www.symctomleblanc.fr

Calendrier 2021 de collecte des ordures ménagères (sacs jaunes et sacs noirs) pour les semaines concernées par un jour férié

Afin d'assurer le service du ramassage des ordures ménagères sur la totalité du territoire tout au long de l'année, le SYMCTOM doit procéder à quelques modifications pour les semaines qui renferment un jour férié.

Cette année ce sont sept semaines qui seront concernées par une modification des jours de passage pour la collecte des sacs jaunes et noirs (collecte entre 5h et 14h) :

- Jour de l'an le vendredi 1^{er} janvier > **COLLECTE** lundi 28 décembre
- Pâques le lundi 5 avril > **COLLECTE** mardi 6 avril
- L'Ascension le jeudi 13 mai > **COLLECTE** lundi 10 mai
- La Pentecôte le lundi 24 juin > **COLLECTE** mardi 25 juin
- La fête nationale le mercredi 14 juillet > **COLLECTE** lundi 12 juillet
- La Toussaint le lundi 1^{er} novembre > **COLLECTE** mardi 2 novembre
- L'armistice 1918 le jeudi 11 novembre > **COLLECTE** lundi 8 novembre

Merci à tous pour votre compréhension et pour votre coopération.

ALERTE INFO / ALERTE INFO / ALERTE INFO / ALERTE INFO / ALERTE INFO

Les travaux de construction de la déchèterie de Le Blanc sont en cours, elle devrait ouvrir au cours du 1^{er} trimestre 2021. Située en périphérie de l'ancien centre de tri, ce nouveau site sera accessible par la D27 (route de Mérygnay).





Secrétariat de mairie

Tél. 02 54 47 55 12

Fax : 02 54 47 66 86

E-mail : mairie.mouhet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Agence postale communale

Tél. 02 54 47 56 18

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 11h45

Déchetterie

Le Rasimier 36170 LA CHÂTRE LANGLIN

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

Tarifs de location et conditions d'utilisation des salles communales

Par délibération n°2016-09-23-02 en date du 23 septembre 2016, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location des différentes salles communales, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit :

Salle des Fêtes :

- 90 € aux habitants de la commune
- 150 € aux personnes extérieures à la commune
- 50 € pour la location de la cuisine de la salle des fêtes

Salle Bernard Lapeyre :

- 50 €

Salle Fernand Mayaud :

- 120 € aux habitants de la commune
- 170 € aux personnes extérieures à la commune

Les différentes salles communales ainsi que les cuisines sont prêtées **GRATUITEMENT** à chaque association communales pour leurs manifestations.

✓ Une caution de 100 € sera demandée.

✓ Un état des lieux sera établi le lundi matin afin de juger de la restitution ou non de la caution.

✓ Un forfait pour le chauffage lors de la location des différentes salles est maintenu au tarif de 10 € par jour, pour la période du 15 octobre au 15 avril.